

matériel de transport efficace (l'Armée n'a pas de camions-citernes), organiser des formulaires d'inscription, les envoyer, prévoir le suivi des commandes et le cheminement des livraisons.

Tous les acteurs se sont impliqués pour que l'aide puisse se concrétiser.

Ainsi, depuis le 20 août, les chauffeurs du Bat 122 ont transporté le précieux liquide dans des coins de pays inconnus pour eux, vu leurs origines alémaniques. Durant onze jours et durant le premier week-end, une quinzaine de camions ont transporté 5'350 m³ d'eau sur 130 estivages. On imagine bien les difficultés logistiques et de conduite pour accéder à des lieux de déchargement parfois fort reculés. Relevons l'excellente motivation de ces militaires et la collaboration efficace entre l'Armée et les instances civiles.

Pas loin de 500 m³ transportés en moyenne journalière, avec des maximums de 750 m³ par jour; envi-

ron 20'000 km parcourus, sans accident, et avec un minimum de dégât matériel.

Le 37 % des trains d'alpages du Jura vaudois ont été ravitaillés en eau et ainsi soulagés d'un travail onéreux en temps.

A noter que l'activité s'est développée sur toute la longueur de l'Arc Jurassien vaudois, puisque autant les estivages situés derrière la Dôle que ceux placés au-dessus de Provence ont été desservis. Le pôle principal d'activité a eu lieu à la Vallée de Joux, d'où 46 % des chargements ont été effectués.

Il n'est pas à souhaiter que l'expérience acquise durant cette opération soit mise à nouveau à contribution, mais enfin... « elle est là, au cas où...! »

En conclusion, cette opération prouve que le maintien d'un dialogue entre agriculteurs et instances professionnelles peut induire des actions profitables.

Guy Reymond, Prométerre 🇨🇭

Février 2004:

Journée technique d'hiver de la Société Vaudoise d'Économie Alpestre SVEA.
Ecole d'agriculture de Grange-Verney, Moudon.

Début septembre 2004:

Deuxième édition de la « Journée des Alpages du Jura Vaudois ».

D'autres activités et manifestations dans le cadre des groupes de vulgarisations seront organisées en fonction de vos demandes ou de l'actualité.

Pour tout renseignement ou remarque adressez-vous à votre conseiller agricole ou au secrétariat Gest'Alpe, Michael Brühlmann, Avenue des Sports 48, 1400 Yverdon
tél. : 024 423 44 89, fax : 024 423 44 90, e-mail : m.bruehlmann@prometerre.ch

LE CECOVO-MONTAGNE VOUS AIDE POUR L'ENTRETIEN DES ALPAGES

Le CECOVO-MONTAGNE est un organe de coordination du SAB (Groupement suisse pour les régions de montagne). Il rassemble et organise des groupes de volontaires et d'apprentis ainsi que des classes d'école pour des interventions d'une ou plusieurs semaines dans les régions de montagne. Il arrange les possibilités de travail et de logement, coordonne les interventions, soutient leur financement et procure les outils de travail. Les volontaires du CECOVO participent par exemple à des travaux tels que la lutte contre l'embuissonnement des alpages, la mise en place de conduites d'eau, l'épierrage des alpages suite à des avalanches, la transformation ou la construction de bâtiments ou la remise en état de sentiers et de chemins d'accès.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à votre conseiller agricole ou directement à :
Toni Huber, CECOVO-MONTAGNE, Laurstrasse 10, CP 174, 5201 Brugg AG 1
tél. : 056 450 33 20, fax : 056 450 33 19, E-Mail : toni.huber@sab.ch
Internet : www.sab.ch/kab/kab_f.htm

Gest'Alpe INFO

Coédition : Prométerre et Service de l'agriculture

SORTIE D'UN DOCUMENT ATTENDU EN SUISSE ROMANDE: LE MANUEL D'ÉCONOMIE ALPESTRE ET PACAGÈRE

L'évolution du contexte agricole touche bien évidemment également les exploitations d'estivage. Par exemple, la législation sur les estivages prévoit la mise en place de plans de gestion et de leur suivi. Tous les acteurs: bergers, exploitants, propriétaires doivent faire preuve de connaissances et de compétences toujours plus élevées.

Jusqu'à aujourd'hui, les écoles d'agriculture de Suisse romande travaillaient avec des cours élaborés individuellement par les divers professeurs chargés de l'enseignement de l'économie alpestre. Il n'existait aucun document réunissant toutes ces informations. Ce nouveau document comble donc un vide évident.

Fort d'environ 200 pages, ce classeur résulte d'un

travail en commun réalisé par 10 auteurs spécialisés venant de l'enseignement, de la recherche, de la vulgarisation et de la protection de la nature. Il a été réalisé sous la direction du Service romand de vulgarisation agricole (SRVA).

Le lecteur trouvera toutes les informations utiles réparties dans les 10 chapitres du document. A cela s'ajoutent toutes les références légales et réglementaires, divers formulaires et outils pratiques concernant la gestion du personnel et la gestion administrative, des adresses utiles, des références techniques. Cette partie du document sera actualisée en fonction de l'évolution de la législation et de l'établissement de nouvelles références.

Vous trouverez d'autres détails ainsi qu'un bulletin et l'adresse de commande sur la feuille jointe au présent Gest'Alpe INFO

Pierre Praz, SRVA 🇨🇭

LA RÉGION DE SAANEN ET LE TOURISME AU SALON DES ALPAGES; SUCCÈS POPULAIRE POUR LA DEUXIÈME ÉDITION.

Cette 2e édition du salon des alpages, en tant que lieu de rencontre des acteurs de l'économie alpestre, a tenu toutes ses promesses en accueillant près d'un millier de visiteurs les 17 & 18 oct. aux Diablerets.

« La gestion coordonnée de l'espace alpestre par les milieux agricoles et touristiques », tel était le thème de la conférence débat du vendredi matin qui a réuni une centaine de personnes. Malgré cette participation modeste au vu de l'enjeu, tous les milieux concernés étaient représentés et de l'avis unanime des personnes interpellées à l'issue de la conférence, les débats furent fructueux.

Les thèmes techniques, tels que: enquête sur les remontées mécaniques, compostage du petit-lait, évolution du paysage, pour n'en citer que quelques uns, exposés sous forme de posters, ont suscité beaucoup d'intérêt. Cette forme de présentation, malgré

son coût de préparation élevé semble être bien adaptée au public participant à cette manifestation.

L'excursion du vendredi après-midi a été très bien suivie. Ce ne sont pas moins d'une septantaine de personnes qui ont fait le déplacement sur l'alpage des Chaux, pour s'initier à la lecture du paysage, sous la conduite du professeur Bernard Fischesser, du CEMAGREF de Grenoble. Après une mise en train assez ardue au vu de la terminologie usitée et de l'approche particulière de cette matière, l'auditoire s'est ensuite laissé captiver par cette présentation.



La lecture du paysage expliquée par le professeur Bernard Fischesser à l'alpage des Chaux.

La participation de la région de Saanen, hôte d'honneur de ce deuxième salon a été d'un niveau très relevé, autant par la qualité des personnes présentes que par les présentations en salle et à l'extérieur à l'occasion du marché paysan, de l'exposition de bétail et de l'apéritif offert au public. Ce fut une démonstration exemplaire de mise en valeur des produits régionaux, du patrimoine et du savoir-faire qui y sont liés.

Le succès de la partie animation, incluant exposants et artisans a dépassé toutes les attentes du comité d'organisation. La présence massive du public démontre un intérêt particulier pour les



activités agricoles et pastorales et doit inciter encore plus les professionnels à profiter de ces moments pour mieux faire connaître leurs activités et leurs produits.

Jean-François Dupertuis, Prométerre 

a) Les prestations musicales offertes par l'hôte d'honneur, la région de Saanen, ainsi que le beau temps ont contribué à rendre cette manifestation très conviviale.

b) Le nombreux public a montré un intérêt particulier pour les machines et matériels agricoles présentés par les divers exposants.

c) Un nombreux public assiste au « concert » des Sonneurs des Ormonts avant l'apéro avec des produits régionaux, offert par l'hôte d'honneur, la région de Saanen.

COMPOSTAGE DU PETIT-LAIT

Le lactosérum ou petit-lait a une charge organique très élevée. Différentes solutions de gestion, comme sa distribution comme affouragement aux porcs ou son épandage, sont généralement pratiquées. Ces solutions ne peuvent pas toujours être envisagées en raison notamment de contraintes sanitaires et matérielles. Il était utile dès lors de proposer un procédé de traitement approprié au contexte des fromageries d'alpage en tenant compte des capacités financières, des conditions locales, ainsi que de la disponibilité des exploitants concernés.

Deux essais grandeur nature : Pra Cornet et Grands Plats de Bise

Le laboratoire du SESA a étudié et conçu en 2001 un module de traitement utilisant du compost vert comme support biologique. Un premier essai pilote a été mis en place cette même année sur le territoire de la commune de Château-d'Oex, sur l'alpage de Pra Cornet. Une autre installation a été mise en place en 2002 dans le Jura vaudois sur la commune du Chenit, au pâturage des Grands Plats de Bise. Le procédé de culture fixée sur filtre de compost vert utilisé traite

actuellement une grande part du petit-lait produit sur ces deux alpages. En 2003, **plus de 47'000 litres à Pra Cornet**, et de juin à fin août, **plus de 120'000 litres aux Grands Plats de Bise** ont ainsi été traités. Les analyses et contrôles effectués ont permis d'optimiser le procédé. Sa mise au point s'est faite en collaboration avec le Laboratoire Cantonal, l'Ecole de Fromagerie de Moudon, la Station Fédérale de Recherches Laitières de Liebefeld, et la participation et le sponsoring de Monsieur Philippe Favre de la Compostière « La Coulette » à Belmont-sur-Lausanne où une installation pilote est aussi en place.

Plus de 99 % de baisse de matière organique

Les bactéries, champignons et autres microorganismes naturellement présents dans le compost vert vont dégrader la matière organique présente dans le lactosérum. En effet, le compost vert est une matière ayant beaucoup d'aspérités à sa surface et favorise ainsi l'accroche des bactéries. On parle ainsi de « **culture fixée** » par opposition à des populations bactériennes se développant en milieu liquide (boues actives dans les stations d'épuration). Les essais effectués sur les sites ont montré l'efficacité du système.

Plus de 99 % de baisse de matière organique biodégradable ont été observés. Les vers rouges (*Eisenia*



Tertres de compost pour le traitement du petit-lait aux Grands Plats de Bise (commune du Chenit).

fetida) complètent utilement l'aération du compost. La production de petit-lait d'une journée est stockée dans une cuve de stockage, puis envoyée par petites doses sur le compost à l'aide d'une pompe dans le circuit de répartition.

Lors du passage de l'effluent sur le compost, les particules les plus grossières sont retenues en surface. Les matières solubles pénètrent en profondeur puis sont dégradées par les bactéries.

La granulométrie du compost employé étant relativement faible, le temps de passage de l'effluent dans le système est très lent. Le temps de contact entre les microorganismes et les substrats organiques est assez long pour que toutes les matières biodégradables contenues dans le petit-lait soient consommées.

Dispositif d'arrosage

Un tuyau de 13 mm de diamètre, percé à chaud de trous de 2 mm tous les 50 cm; celui-ci est protégé et entouré d'un drain de 10 cm de diamètre.

Le système d'aspersion est recouvert d'une couche de compost de 40 cm; cette couche en plus d'être une couche de protection thermique, est aussi un bio filtre efficace contre les odeurs.

Compost vert calibré mature.

Un géotextile entoure l'ensemble. Il retient le compost. Sa perméabilité permet un échange avec l'air

ambiant, la structure de la toile empêche les insectes indésirables de pénétrer dans le système.

Une bâche de géotextile recouvre toute la surface du système. La particularité de ce textile permet de laisser sortir l'eau du tumulus par évaporation, et surtout par temps de pluie, de ne pas la laisser s'infiltrer.

Dimensionnement

La surface de filtre utile est calculée sur la base de la production moyenne journalière. Les facteurs climatiques influent sur l'activité bactérienne (activité ralentie en période froide), les paramètres altitude et période de pic de production sont à prendre en compte. Actuellement, nous pouvons définir une injection quotidienne d'environ 20 litres par m², répartie sur la journée et injectée en plusieurs fois par doses de 1 à 2 litres par m².

Pour tous renseignements :

Jean-Jacques Fiaux, chef de section,
responsable du projet. Service des eaux, sols et
assainissement (SESA) - Laboratoire :
Ch. des Boveresses 155, CH-1066 Epalinges
Tél. : +41(0)21 316 71 81
Fax : +41(0)21 316 71 82
jean-jacques.fiaux@sesa.vd.ch

RAVITAILLEMENT EN EAU DES ESTIVAGES DU JURA VAUDOIS PAR L'ARMÉE, L'OPÉRATION « AQUA- CONCERT » A ÉTÉ FORT APPRÉCIÉE !

Durant plusieurs semaines, les agriculteurs du Jura vaudois ont transporté par leurs propres moyens, ou en engageant des transporteurs privés, d'énormes volumes d'eau sur leurs estivages jurassiens. Un seul « coup de fil » d'un des amodiataires à son office de conseils a permis le déclenchement

d'une opération d'entraide efficace.

Certes, il a fallu quinze jours pour que l'opération démarre pratiquement, mais il était nécessaire d'organiser un sondage pour évaluer les besoins, contacter le Service de l'agriculture (Sagr), puis le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), constater que les expériences de 1976 n'étaient pas applicables (sécheresse plus précoce en 1976), alerter par l'intermédiaire du Conseil d'Etat le Conseil Fédéral pour demander le recours aux moyens de l'Armée, trouver une unité de l'Armée apte à effectuer cette mission, regrouper du